

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **1^{er} juin 2020**, à 20 h, à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance à huis clos et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée

Siège No 2 Julie Gagnon

Siège No 5 Michel Bélisle

Le conseiller François Fréchette est absent.

Le conseiller Mike Drouin est absent.

Le conseiller Martin Bahl est absent.

Est également présente

Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2020-06-135

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 1er juin 2020

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 4 mai 2020

Conseil

- 4 Rapport des faits saillants du rapport financier 2019

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Mai 2020
- 6 Avis de motion - Règ. 754-20 - Tarification camp de jour COVID-19
- 7 M. Ghislain Côté - accès à sa terre
- 8 Offre de service - Arpenteur
- 9 Formation ADMQ
- 10 Formation Infotech
- 11 Semaine québécoise des personnes handicapées
- 12 Guide des normes sanitaires - Municipalité de L'Avenir

Sécurité incendie

- 13 Dépôt de l'inventaire - Service incendie
- 14 Embauche pompier - M. Ghislain Côté

Voirie

- 15 Demande de subvention - PPA-CE
- 16 Réserve sable - Offre Lagacé Transport

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

- 17 Demande d'autorisation CPTAQ - Lot 5 981 286, 5 981 284

Loisirs et culture

- 18 Guide des parents - Camp de jour
- 19 Embauche animatrices camp de jour
- 20 Ouverture de la bibliothèque - nouvelles mesures mises en place

Général

Varia :

- 21 **Correspondance**
- 22 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-136

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 MAI 2020

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 mai 2020, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

R 2020-06-137

4. RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

ATTENDU QUE, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, M. Jean Parenteau, maire, dépose le rapport des faits saillants du rapport financier 2019 ;

ATTENDU QUE le conseil doit déterminer les modalités de diffusion du rapport ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de diffuser le rapport des faits saillants du rapport financier 2019 sur le site web de la municipalité. Il est aussi résolu que les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel pour une période de 15 jours suivant la publication sur le site web de la municipalité. Les réponses seront données lors de la séance subséquente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-138

ADMINISTRATION

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MAI 2020

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2020, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. AVIS DE MOTION – RÉGL. 754-20 – TARIFICATION CAMP DE JOUR COVID-19

Avis de motion et présentation du projet de règlement est par les présentes donné par le conseiller Michel Bélisle qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 754-20 Tarification camp de jour Covid-19 qui suit :

RÈGLEMENT NUMÉRO 754-20

RELATIF A LA TARIFICATION SERVICE DE CAMP DE JOUR – COVID-19

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir organise un camp de jour pour les jeunes de son territoire et des municipalités voisines ;

ATTENDU QUE, selon les articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., F-2.1), une municipalité peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir souhaite également se prévaloir de l'article 962.1 du *Code municipal* qui permet à toute municipalité de prescrire par règlement le montant des frais d'administration qu'elle exigera et qui seront réclamés au tireur de tout chèque ou d'ordre de paiement remis à la municipalité et que le paiement en est refusé par le tiré;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet de déterminer la tarification applicable pour le camp de jour organisé par la Municipalité de L'Avenir qui se tiendra durant la saison estivale 2020 et ce, selon les directives de santé publique relativement à la situation de pandémie à la COVID-19 ;

ATTENDU QUE ce règlement abroge tout autre règlement relatif à la tarification de camp de jour ;

ATTENDU QU'un avis de motion et présentation du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 1^{er} juin 2020, par le conseiller Michel Bélisle ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par _____, appuyé par _____ résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 754-20 soit adopté et qu'il est statué et décrété par ce même règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉ

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement ;

ARTICLE 2 – DURÉE ET HORAIRE

Les tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour le camp de jour, pour les enfants âgés de 5 à 12 ans, qui se tiendra durant sept (7) semaines, soit du 29 juin 2020 au 14 août 2020.

L'horaire du camp de jour est le suivant :

Du lundi au jeudi : de 8h00 à 16h30

ARTICLE 3 – TARIFICATION CAMP DE JOUR

Pour un enfant **résident** qui est inscrit à temps complet au camp de jour, soit quatre (4) jours par semaine pour sept (7) semaines, peu importe le nombre de jours de présence au camp, les frais d'inscription sont les suivants :

1 ^{er} enfant	350.00 \$
2 ^e enfant d'une même famille	325.00 \$
3 ^e enfant d'une même famille	300.00 \$

Pour un enfant **non-résident** qui est inscrit à temps complet au camp de jour, soit quatre (4) jours par semaine pour sept (7) semaines, peu importe le nombre de jours de présence au camp, les frais d'inscription sont les suivants :

Tarif unique non-résident	500.00 \$
---------------------------	-----------

ARTICLE 4 – RETARD

Après 16 h 35 le parent devra payer des frais de 5 \$ pour chaque tranche de 10 minutes et ce, par enfant.

ARTICLE 5 – VERSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Le total des frais d'inscription sont payables en entier par chèque remis lors de l'inscription et ce, selon le code de vie du camp de jour.

ARTICLE 6 – ANNULATION D'INSCRIPTION

Dans la situation actuelle, aucun remboursement ne serait fait en cas d'annulation d'inscription.

ARTICLE 7 - AJOUT D'INSCRIPTION

Si un parent souhaite inscrire son enfant après le début du camp de jour, la fiche d'inscription ainsi que la fiche médicale doivent être complétées et reçues à la Municipalité, accompagnées des frais d'inscription, au plus tard le vendredi précédant la semaine durant laquelle le parent souhaite ajouter l'enfant.

La Municipalité se réserve le droit de refuser l'ajout d'inscription.

ARTICLE 8 – GUIDE DES PARENTS ET RÈGLEMENT

Les parents et les enfants devront suivre et se conformer au guide des parents et règlement du camp de jour qui sera remis aux parents.

ARTICLE 9 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

R 2020-06-139

7. M. GHISLAIN CÔTÉ – ACCÈS À SA TERRE

ATTENDU QUE lors de l'achat du terrain de Mme Sylvie Côté pour le développement domiciliaire, la municipalité s'est engagée à donner accès à la terre de M. et Mme Côté par un droit de passage et l'installation d'un accès sur le grand ruisseau ;

ATTENDU QUE l'accès sera pour des fins privés et sera situé sur le terrain acquis par la municipalité ;

ATTENDU QUE M. Ghislain Côté fera les travaux lui-même pour l'aménagement d'un chemin d'accès vers la terre ;

ATTENDU QUE l'installation d'un ponceau ou d'un pont pour le grand ruisseau sera aux frais de la municipalité et ce, selon l'entente initiale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser M. Ghislain Côté à faire les travaux pour un chemin d'accès menant à sa terre sur le terrain acquis par la municipalité. Il est aussi résolu de faire une demande à la MRC de Drummond pour faire un accès pour des fins privés sur le grand ruisseau et ce, aux frais de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-140

8. OFFRE DE SERVICE - ARPENTEUR

ATTENDU la résolution précédente concernant l'aménagement d'un accès à des fins privées sur le grand ruisseau ;

ATTENDU QU'afin de déterminer l'endroit exact où doit être aménagé l'accès, l'installation de repères est requise ;

ATTENDU l'offre de service de Pierre Lachapelle, arpenteur, pour l'installation de 2 repères pour un montant de 350 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de mandater Pierre Lachapelle, arpenteur, pour installer 2 repères pour un montant de 350 \$ plus taxes sur le terrain de la municipalité acquis de Mme Côté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-141

9. FORMATION ADMQ

ATTENDU la résolution R 2020-03-067 concernant l'inscription de la directrice générale, Suzie Lemire, au congrès de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) 2020 au montant de 555 \$ plus les frais d'hébergement, de repas et de kilométrage;

ATTENDU l'annulation du congrès due à la pandémie et le remboursement de l'inscription ;

ATTENDU QUE l'ADMQ offre *La grande Web Diffusion* consistant à la diffusion de 9 webinaires sur 3 jours, du 16 au 18 juin, pour un montant de 375 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser la directrice générale, Suzie Lemire, à s'inscrire à *La grande Web diffusion* offerte par l'ADMQ pour un montant de 375 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-142

10. FORMATION INFOTECH

ATTENDU l'offre de formation d'Infotech sous forme d'ateliers en webinaire le 7 et 9 juillet prochain d'une durée de 3 heures chacune pour un montant de 245 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser la directrice générale, Suzie Lemire, à s'inscrire à la formation d'Infotech du 7 et 9 juillet prochain pour un montant de 245 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-143

11. SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

ATTENDU QU'au Québec, 16% de la population a une incapacité significative la rendant susceptible de rencontrer des obstacles dans la réalisation de ses activités de tous les jours ;

ATTENDU QUE cette période exceptionnelle liée au coronavirus nécessite des prises de considérations particulières pour les personnes handicapées, leur famille et leurs proches ;

ATTENDU QUE la vingt-quatrième édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité pour faire en sorte que les personnes handicapées et leur famille soient informées et bénéficient du soutien requis durant la pandémie ;

ATTENDU QUE les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de participer à la Semaine

québécoise des personnes handicapées qui a lieu du 1^{er} au 7 juin et invite la population à s'y impliquer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-144

12. GUIDE DE NORMES SANITAIRES – MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR

ATTENDU QUE la municipalité a élaboré un guide de normes sanitaires en milieu de travail en lien avec la COVID-19 ;

ATTENDU QUE le guide met en place les mesures nécessaires pour respecter les obligations légales, c'est-à-dire corriger et contrôler les risques et favoriser la participation des employés (es) à cette démarche de prévention ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le guide de normes sanitaires de la Municipalité de L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

13. DÉPÔT DE L'INVENTAIRE – SERVICE INCENDIE

La directrice générale, Mme Suzie Lemire, dépose au présent conseil l'inventaire du Service incendie.

R 2020-06-145

14. EMBAUCHE POMPIER – M. GHISLAIN CÔTÉ

ATTENDU QUE M. Luc Côté, directeur du service incendie, recommande l'embauche de M. Ghislain Côté à titre de pompier ;

ATTENDU QUE M. Ghislain Côté est déjà pompier à Drummondville et a déjà sa formation de pompier ainsi qu'une formation sur les APRIA G1 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de procéder à l'embauche de M. Ghislain Côté à titre de pompier au taux horaire établi selon l'échelle salariale en vigueur.

Il est aussi résolu que M. Ghislain Côté soit soumis à une période de probation de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2020-06-146

15. DEMANDE DE SUBVENTION – PPA-CE

ATTENDU le Programme d'aide à la voirie locale – volet projet particulier d'amélioration (subvention discrétionnaire) ;

ATTENDU QUE la municipalité fait une demande d'aide financière d'un montant de 18 000 \$ pour l'amélioration de chaussées sur le 5^e rang, 7^e

rang et route Beaulac ainsi que le remplacement de ponceau sur le 4^e rang et le 2^e rang pour un total de coût des travaux de 21 200 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser la demande d'aide financière au programme PPA-CE pour un montant de 18 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-147

16. RÉSERVE DE SABLE – OFFRE DE LAGACÉ TRANSPORT

ATTENDU QUE Lagacé Transport devait se départir rapidement de sable et a fait une offre à 3\$ la tonne à la municipalité ;

ATTENDU le coût habituel pour le sable de la réserve d'abrasif est d'environ 5 \$ la tonne ;

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'achat de 588 tonnes de sable à 3 \$ la tonne à Lagacé Transport pour un montant total de 2 433.96 \$ incluant les taxes et le droit environnemental ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Lagacé Transport d'un montant de 2 433.96\$ pour 588 tonnes de sable pour la réserve d'abrasif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2020-06-148

17. DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – LOTS 5 981 286, 5 981 284

ATTENDU la demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) d'excavation Yvon Benoît reçue à la municipalité pour les lots 5 981 286 et 5 981 284 pour utilisation à une fin autre que l'agriculture ;

ATTENDU QUE la demande nécessite une demande à la CPTAQ pour l'exploitation d'une carrière/sablière ;

ATTENDU QU'il y a une autorisation (357 950) pour l'exploitation d'une sablière sur ce lot ;

ATTENDU QUE présentement le demandeur emprunte les chemins municipaux existants (2^e rang, route Gagnon et chemin Bogie) ;

ATTENDU QUE l'utilisation régulière de ces accès cause des dommages considérables aux routes municipales et génère de la poussière pour les citoyens situés aux abords de ces routes ;

ATTENDU QUE la demande a pour but de modifier le trajet de l'exploitation de la sablière afin de créer un chemin qui débutera du lot 5 981 284 à la route 143 en passant par le lot 5 981 286;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation applicable sur le territoire de la municipalité de L'Avenir et ne porte pas atteinte à

l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles environnantes ;

ATTENDU QUE le projet est conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond ;

ATTENDU QUE lors de l'analyse de la demande, la municipalité a tenu compte des critères énoncés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, L.R.Q. c.P-41.1 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu que le conseil de la municipalité de L'Avenir recommande l'acceptation de la demande à la CPTAQ d'Excavation Yvon Benoît pour la création d'une route reliant les lots 5 981 284 et 5 981 286 à la route 143.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2020-06-149

18. GUIDE DES PARENTS - CAMP DE JOUR

ATTENDU la situation de pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a fait le choix de tout de même offrir un camp de jour et a rédigé un guide des parents pour le camp de jour 2020 ;

ATTENDU QUE les utilisateurs du camp de jour devront se conformer et suivre les directives du guide des parents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'adopter le guide des parents pour le camp de jour 2020. Il est aussi résolu que le guide pourrait être modifié selon les directives émises de la santé publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-150

19. EMBAUCHE ANIMATRICES – CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE la tenue du camp de jour selon les normes émises par la santé publique requiert l'embauche de 2 animatrices supplémentaires ;

ATTENDU QUE suite à des entretiens, les candidatures de Mme Ariane Daneault et Mme Florence Bahl ont été retenues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de faire l'embauche de Mme Ariane Daneault et Mme Florence Bahl comme animatrices de camp de jour du 29 juin 2020 au 14 août 2020 au taux horaire de 15\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2020-06-151

20. OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE – NOUVELLES MESURE MISES EN PLACE

ATTENDU l'autorisation de la santé publique concernant l'ouverture des bibliothèques ;

ATTENDU QUE les bénévoles ont mis en place des directives pour l'ouverture de la bibliothèque Joseph-Charles St-Amant et que les utilisateurs devront les respecter ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser l'ouverture de la bibliothèque Joseph-Charles St-Amant et les directives mises en place afin de se conformer aux directives de la santé publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

21. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mai 2020 est remis à tous les conseillers.

R 2020-06-152

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, de lever la séance à **20 heures 14 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 6 juillet 2020.

Fournisseurs	Description	Montant
9136-4497 Québec inc	Réparation fuite d'huile - Niveleuse	3 666,78 \$
Chapiteau Excellence	Location chapiteau - Camp de jour (acompte)	402,41 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (07/04)	74,73 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (19/04)	167,29 \$
Remorquage Québec Centre inc	Remorquage - Inter 7600	349,24 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Mai 2020	363,14 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Juin 2020	363,14 \$
Alcide Mini-mécanique	Huile - Tracteur à gazon	22,97 \$
Transport SS	Eau	21,00 \$
Vanier Isabelle	Essence et additif - Camionnette	87,01 \$
Vanier Isabelle	Déplacement lors de la peinture de la camionnette	102,06 \$
Vanier Isabelle	Essence et pièces - Camionnette	201,42 \$
Bell Mobilite	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Mai 2020	204,50 \$

Bell Canada	394-3032 du 16/05/20 au 15/06/20	82,14 \$
Kubota Drummondville	Nut - Tracteur à gazon	5,73 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Filtres, univer - Inter 7600	384,41 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Cap te - Inter 7600	31,72 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Huile - Inter 7600	15,11 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Pompe - Inter 7600	710,55 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Ballon - Inter 7600	155,46 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Motor rear - Inter 7600	96,43 \$
Chambre de commerce de Drummond	Frais Dicom - Livraison Aréo Feu	28,69 \$
Imprimerie Lemire	Impression JET - Juin 2020	1 034,78 \$
Luc Giguère	Déplacement surveillant sablière - Mai 2020	31,08 \$
Commission scolaire des Chênes	Fibre optique - Mai 2020	257,06 \$
La Coop des Montérégiennes	Semence gazon rapide, adhésif construction	77,65 \$
La Coop des Montérégiennes	Maillons double manille, coupleur - Inter 7600	15,28 \$
JSB Performance inc	Bedliner - Camionnette	341,98 \$
Enseignes L'Avenir	Lettrage - Camionnette	270,19 \$
Groupe Maska Inc.	Masques et gants - Service incendie	276,56 \$
Hydro Québec	Gloriette du 18/03/20 au 15/05/20	30,39 \$
Hydro Québec	Bureau du 18/03/20 au 15/05/20	760,24 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 19-03-20 au 19-05-20	853,55 \$
Hydro Québec	Salle des Loisirs du 19-03-20 au 19-05-20	334,35 \$
JFX Hydraulique	Réparation fuite hydraulique - Mack blanc	1 103,33 \$
JFX Hydraulique	Vérifier fuite et boîte redescends seul - Inter 7600	2 695,10 \$
JFX Hydraulique	Réparation fuite d'huile - Inter 7600	438,88 \$
Machinerie C & H inc	Liquide de frein - Niveleuse	186,26 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques - ND 8121307/001	172,46 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Ajuster freins, changement d'huile - Inter 7600	1 486,13 \$
Cogeco Connexion inc	394-2741 du 13/05/20 au 12/06/20	80,37 \$
Cogeco Connexion inc	394-2422 du 24/05/20 au 23/06/20	269,34 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - Avril 2020	1 720,00 \$
MRC Drummond	Mise à jour matrice graphique Gonet	78,75 \$
Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie LAVI20200417	1 315,89 \$
Municipalité Durham-Sud	Pare-chocs usagé - Inter 7600	350,00 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de juin 2020	219,40 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage	50,00 \$
Service de Cric Drummond	Inspection annuelle des extincteurs	286,87 \$
Service de Cric Drummond	Remplissage extincteur - Service incendie	65,71 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	685,07 \$
Info Page	Fréquence numérique - Mai 2020	86,98 \$
SPAD	R2020-02-036 Contrat contrôle animalier	1 875,13 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	R2020-05-128 Ponceau 2e Rang	1 493,77 \$
Lafond Carol Ann	4 litres de gel désinfectant	63,24 \$
Lafond Carol Ann	Jeux - Camp de jour	103,48 \$
Lafond Carol Ann	Aiguiseur, plastique pour lamineuse, portfolio	95,50 \$
Performance informatique	Support technique - Première Ligne (L. Coté)	48,87 \$
Performance informatique	R2020-04-102 Routeur service incendie	384,59 \$
Performance informatique	Support technique Première Ligne (F. Demers)	48,87 \$
La Recharge	Cartouches imprimante - Loisirs	131,65 \$
Lemire Suzie	Achat plexiglass (Bureau et Loisirs)	459,90 \$
Lemire Suzie	Antiseptique, masques, thermomètre	628,37 \$
Lemire Suzie	Masques, gants, visières, pancartes, jeux	601,26 \$

Vallières Asphalte inc	R2020-04-105 Rapiéçage mécanisé	26 017,69 \$
Pinault Line	100 timbres	105,78 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Mai 2020	50,40 \$
Pinault Line	Poster JET et achat timbres	232,58 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	55 450,66 \$

Gestimark	R201-05-116 Site web - Facture finale	4 943,93 \$
École L'Avenir	R2019-11-294 Soutien financier 2019-2020	833,33 \$
Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus	R2020-01-007 Location salle multifonctionnelle et biblio	7 665,00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Avril 2020	497,42 \$
MRC Drummond	R2020-05-123 P'tites boîtes à lunch	500,00 \$
Portes de garage Courchesne	R2020-01-007 Quote-part	6 475,33 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2020-01-007 Quote-part	9 188,13 \$
Lafond Carol Ann	R2017-12-311 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Lemire Suzie	R201812-308 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	30 203,14 \$

SALAIRES MAI 2020	
Salaires nets mai 2020	18 305,57 \$
Remises provinciales mai 2020	5 835,10 \$
Remises fédérales mai 2020	2 264,02 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES MAI 2020	26 404,69 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER MAI 2020	55 450,66 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MAI 2020	30 203,14 \$
TOTAL COMPTES À PAYER MAI 2020	112 058,49 \$